



## Traité Troumot

### Michna 1 - Chapitre 11

אין נוותני דבלה וגרוגרות לתוך המורדים, מפני שהוא מאבדן;  
אבל נוותני את בין המורדים.  
וain מפטמי את השמן;  
אבל עושין את בין ינומליין.  
אין מבשליןין של תרומה, מפני שהוא ממעיטן.  
רב יהודה מתיר, מפני שהוא משכיחו:

On ne met pas de figues écrasées (dévélot), ni de figues sèches (géroguérot) de térouma dans de la graisse de poisson (mouriass), car cela les abîme ; par contre, on peut mettre du vin de térouma dans de la graisse de poisson. On n'aromatise pas l'huile, mais on peut fabriquer du vin de térouma épicé (yénoumline). On n'a pas le droit de cuire du vin de térouma car on le réduit. Rabbi Yehouda permet, car on l'améliore.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)